

LAPL

La formation pratique LAPL (Light Aircraft Pilote Licence) consiste en 30 heures de vol minimum dont 15 heures en double commandes et 6 heures de vol en solo supervisé,



Le titulaire d'une licence LAPL peut piloter tout avion monomoteur à pistons ou des TMG (Touring Motor Glider) ayant une masse maximale n'excédant pas 2 000 kg, et pouvant transporter 4 personnes dont le pilote et 3 passagers

PPL

La licence PPL (Private Pilote Licence -Avion) nécessitera, quant elle, nous formation au moins 45 heures d'instruction au vol. Il existe une passerelle permettant l'obtention d'une Licence PPL pour une personne titulaire d'une Licence LAPL. Des critères d'expérience sont principalement requis pour accéder à cette évolution.

Au cours de votre formation de futur pilote, vous maîtrisez la maniabilité et manœuvrabilité de l'avion, la navigation et le voyage. Vous aborderez aussi les rudiments du pilotage aux instruments.



La délivrance d'un certificat médical par un médecin agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile, est obligatoire pour vous permettre de voler en tant que Pilote.

Une fois votre licence en poche, vous aurez tout loisir de vous former au vol de nuit, ou vous perfectionner aux techniques modernes des avions équipés en Glass Cockpit, ou toute autre qualification.



DR400 140

Avion utilisé en Ecole et pour les Voyages

Vitesse de Croisière : 205 km/h - Places: 4
Puissance : 160 CV
Autonomie : 5 h

DR400 - 180 Régent
Avion utilisé pour les Voyages

Vitesse de Croisière: 220 km/h - Places: 4 -
Puissance : 180 CV
Autonomie : 6h30



Cirrus SR20 GTS - Avion utilisé pour les Voyages
Glass Cockpit, IR , PA

Vitesse de Croisière: 270 km/h - Places: 3-4
Puissance : 200 CV - Autonomie : 5 h



Plane'Air met le ciel à votre portée

CENTRE DE FORMATION DE PILOTE PRIVÉ BAPTÊMES VOLS D'INITIATION



Téléphone : 01 60 05 44 36
Mobile : 06 46 80 63 41
Mail : acplaneair@gmail.com



<http://www.Plane-air.fr>
<https://www.facebook.com/PlaneAirClub>

Aérodrome de Lognes Emerainville
77185 LOGNES



Agrée DGAC - Affilié à la FFA

PLANE AIR Fondé en 2005 par une équipe de passionnés d'aviation, l'aéroclub regroupe aujourd'hui plus de 60 membres dans un environnement convivial : salon d'accueil, bureaux, salle de cours, salle pour les briefings.

Notre club propose une prestation de qualité avec des instructeurs expérimentés, professionnels de l'aviation et un cadre privilégié à tous ceux qui désirent s'initier à l'aviation légère, se former au pilotage ou pratiquer leur activité favorite en toute convivialité et dans les meilleures conditions de sécurité.

Des sorties club assurent aux élèves et aux pilotes une formation continue et ludique où chacun peut apprécier le plaisir du vol.

Tout au long de l'année des réunions festives sont organisées à l'aéroclub où sont invités les familles et amis, tels que BBQ, Galettes des rois, etc....

L'aéroclub propose plusieurs formations et qualifications sur avion monomoteur :

BREVETS ET QUALIFICATIONS

Les licences de pilote privé (LAPL & PPL)

Voir les détails à l'intérieur de la brochure.

La formation au VOL DE NUIT

Une fois le PPL obtenu vous pouvez continuer votre perfectionnement avec la formation au vol de nuit VFR. Cette habilitation portée sur votre licence vous permet de voler la nuit ;

Les formations VP (hélice à calage variable), RU (train rentrant), SLPC (Mono Manette de Puissance) et Glass Cockpit.

En complément de votre Licence PPL et après quelques heures d'expérience vous pouvez continuer votre perfectionnement avec la formation aux variantes VP/RU/SLPC/EFIS.



Ces variantes vous permettront de voler sur des avions complexes.

LE BAPTÊME

Du plaisir et des sensations inoubliables

UN TARIF UNIQUE : 1, 2 ou 3 personnes ?

C'est le même prix !!!

Le BAPTÊME Comprend :

- Un briefing de sécurité,
- Le prêt du casque
- Un vol de 20 à 25 minutes



LE VOL D'INITIATION

C'est votre première leçon. Au cours de ce vol d'initiation nous pourrions répondre à vos questions sur la formation à la licence de Pilote Privé. Mais, ce sera un réel moment de plaisir et de loisir où vous serez l'e pilote aux commandes d'un avion.

I - Le briefing avant vol (30')

- Présentation des performances de l'avion,
- Aérodynamisme (pourquoi vole un avion?),
- Commandes de vol et gouvernes associées,
- Changements de trajectoire dans l'espace,
- Infrastructures de la plateforme de Lognes,
- Communication & contrôle aérien,
- Le roulage (manœuvre de l'avion au sol),
- Questions / Réponses



II - L'avion et sa visite pré-vol (25')

- Présentation de l'aéronef,
- Utilisation de la Check List avion,
- Description du cockpit et de l'avionique,
- Visite pré-vol et Check List associé,
- Installation à bord,
- Procédures de mise en route et Check List.



III - La leçon de vol (25' à 30')

- Le roulage selon la piste en service,
- Essai moteur et Check List avant décollage,
- Décollage et montée initiale,
- Le vol en palier croisière,
- Changement de trajectoire,
- Montée, descente, virages & inclinaisons,
- Le retour et l'atterrissage.

IV - Le débriefing du vol (25' à 30')

- Appréciations de l'instructeur,
- Questions / Réponses,
- Présentation de la formation à la licence PPL.



TARIFS

BAPTÊMES : 100,00 €

VOLS D'INITIATION : 150,00 €

FORMATION PPL

- UN EXAMEN THÉORIQUE (2 MODULES)

- UNE FORMATION PRATIQUE : 45 HEURES DE VOL MINIMUM,

DONT 10 HEURES EN VOL SOLO. Moyenne nationale 68 h

- UNE APTITUDE MÉDICALE DÉLIVRÉE PAR UN MÉDECIN AGRÉÉ

HEURE DE VOLS	Pilote	Solo	Double Cde
DR 400 -140 B	133,00 €	143,00 €	153,00 €
DR400 – 180 Régent	153,00 €	157,00 €	167,00 €
SR20	222,00 €		242,00 €

COTISATIONS

Cotisation annuelle 160,00 €

Cotisation GALE 8,00 €

Cotisation FFA A définir

FORMATION THEORIQUE

Cours théorique (100 h) 670,00 €

CONSTITUTION DU DOSSIER

Fiche d'inscription

Fiche de décompte

Photocopie de la carte d'identité (permis de conduire accepté)

Autorisation parentale (pour les mineurs)